



Huissier comment puis je avoir un arrangement de paiement

Par **cindyeven**, le **15/06/2015** à **10:42**

bonjour voila je dois une dette de 1700 euros comprenant 1000 euros d'amende a un particulier suite a la décision du jugement donc cette personne a fait appel a un huissier pour récupérer cette somme j'ai donc pris contact avec son huissier pour trouver un arrangement de paiement car nous avons 3 enfants et ne vivons que sur 1 seul salaire ; or l'huissier me réponds qu'il faut que je règle cette somme en 1 seule fois et que pour un paiement en plusieurs fois c'est sa cliente qui décide d'accepter ou pas et il me dit que se sera minimum 200 euros par mois ai je une solution ou suis je obliger de payer la totalité car nous ne refusons pas de payer;

Par **moisse**, le **15/06/2015** à **11:01**

Bonjour,

[citation] dette de 1700 euros comprenant 1000 euros d'amende a un particulier [/citation]
Impossible les amendes sont exclusivement dues au Trésor Public.

Ceci dit, votre créancier n'est nullement obligé d'accepter un étalement, et s'il le fait il est en droit de vous imputer des intérêts.

Par **alterego**, le **15/06/2015** à **15:16**

Bonjour,

Le rôle de l'huissier est de recouvrer la créance de votre adversaire auprès de qui vous pouvez solliciter ces délais en expliquant votre situation. Délais qu'il vous faudra tenir.

Si il consent à répondre favorablement à votre requête, il devra en informer aussitôt l'huissier.

Je partage aussi la réponse de moisse.

Cordialement